



SOMMAIRE

Les règles ASC 2026 du CSE : ce qui change pour vous !	1
Rencontre avec Aliette Mounier Lompré : une transformation à quel prix ?.....	1
Regroupement sur Orange Stadium : une adhésion en berne	1
Déménagement du site de Lannion : des garanties exigées !	2

Les règles ASC 2026 du CSE : ce qui change pour vous !

En 2026, l'évolution majeure concerne les règles relatives aux enfants, conçues pour vous offrir plus de simplicité et d'équité. Enfin la fin des dossiers complexes : L'aide spécifique de 600 € pour les étudiants est désormais intégrée directement dans votre compte personnel, sous forme d'un crédit complémentaire.

Une équité renforcée : Les nouvelles règles garantissent un traitement uniforme pour tous les enfants du foyer, qu'ils soient biologiques, adoptés ou rattachés fiscalement.

Les aides sont intégrées dans votre plafond personnel sous forme de crédits complémentaires :

- ✓ 170 € pour les enfants de moins de 17 ans,
- ✓ 200 € pour les enfants de 17 à 21 ans scolarisés (non encore en études supérieures),
- ✓ 600 € pour les étudiants de moins de 25 ans en études supérieures.

Enfin, des inégalités persistantes, notamment en matière d'égalité professionnelle et d'inclusion des salariés en situation de handicap, restent insuffisamment traitées.

L'analyse de la CFE-CGC Orange

Les élus CFE-CGC Orange souhaitent continuer à offrir des prestations de qualité. L'ensemble des changements visent à simplifier vos démarches, renforcer l'équité et garantir la conformité avec les règles URSSAF.

Vote du budget des ASC 2026 :

- Pour : CFE-CGC
- Contre : CFDT, FO Com, CGT

Le budget est adopté à la majorité.

Rencontre avec Aliette Mounier Lompré : une transformation à quel prix ?

La rencontre avec Aliette Mounier Lompré s'inscrit dans un contexte de transformation majeure de l'entreprise, marqué par la disparition annoncée d'environ deux tiers de la marge connectivité d'ici 2030. Face à cette menace, la Direction affiche une volonté d'accélérer la transformation pour retrouver croissance et compétitivité dans les trois prochaines années.

La stratégie repose sur la diversification vers de nouvelles activités "mode Telco" (IA, Cloud, Cybersécurité), le pilotage renforcé du cash et la stabilisation de l'EBITDA, dans un environnement de marché très dégradé, notamment pour les ESN.

Des fragilités persistent : manque de compétitivité, pertes de contrats sur les prix et transformation jugée encore trop lente. Néanmoins, des avancées sont mises en avant : amélioration du modèle opérationnel, succès d'EVP, lancement de NewCo,

montée en compétences massive avec 20 000 certifications atteintes en avance, et gouvernance financière renforcée.

Les priorités à venir portent sur l'optimisation des coûts (dont l'offshoring), la reconquête commerciale, le recentrage sur le cœur de métier et le développement international. Sur le plan social, l'offshorisation est assumée comme un levier de compétitivité, le dialogue social est reconnu comme fragilisé, et la charge de travail reste un sujet de vigilance.

L'analyse de la CFE-CGC Orange

Malgré les ambitions affichées, de nombreuses incertitudes demeurent. Les élus CFE-CGC Orange resteront pleinement mobilisés pour que la transformation ne se fasse ni au détriment de l'emploi ni des conditions de travail.

Regroupement sur Orange Stadium : une adhésion en berne

La Direction a présenté fin 2024 son projet de regroupement, d'ici fin 2026, des salariés actuellement basés à Cœur Défense, au Village de l'Arche et à Bagnolet sur le site Stadium. Afin de

recueillir l'avis des salariés concernés et d'anticiper les impacts de ce projet sur leurs conditions de travail, le CSE a mandaté le

cabinet d'expertise Technologia pour conduire une enquête entre juin et septembre 2025.

La mobilisation des salariés a été remarquable, avec un taux de participation très élevé de 50 %, témoignant d'un fort intérêt et de préoccupations bien réelles sur ce projet structurant. Parallèlement, la Direction a été entendue afin d'exposer ses motivations et les objectifs poursuivis. Les résultats de l'enquête mettent en évidence une très faible adhésion des salariés au projet tel qu'il est aujourd'hui présenté, ainsi qu'un sentiment largement partagé de ne pas avoir eu suffisamment l'occasion d'exprimer leurs besoins et attentes en amont.

Les sujets de préoccupation sont nombreux et concrets : temps de trajet, stationnement, nuisances sonores, organisation en flex-office, restauration, place du télétravail, autant d'éléments ayant un impact direct sur la qualité de vie et les conditions de travail.

Déménagement du site de Lannion : des garanties exigées !

La Direction a présenté aux élus du CSE le projet de déménagement sur le site de Lannion. Les salariés SCE sont heureux d'avoir été intégré dans ce projet. Ce qui n'avait pas été le cas aux prémisses de celui-ci.

Sachant que la livraison du bâtiment est prévue courant S1 2028 nous nous interrogeons sur la pérennité des équipes car 14 des 64 salariés de notre périmètre sont déjà en TPS.

Si les échanges ont été structurants et nos demandes écoutées, nous resterons très vigilants sur les points suivants :

- ✓ La Qualité de Vie au Travail : Ratio de Flex, L'acoustique, La confidentialité
- ✓ Les règles de vie en Flex

De son côté, la Direction a indiqué que ce projet répondait uniquement à un objectif de regroupement des équipes sur un même site, sans motivation stratégique ou métier clairement identifiée dans l'intérêt du groupe et de ses salariés.

Le CSE SCE a voté le mandatement d'une expertise sur l'impact de l'IA sur les métiers et compétences sur le périmètre de SCE. Ceci est une première au sein d'Orange.

L'analyse de la CFE-CGC Orange

Face à ces constats, les élus CFE-CGC Orange ont formulé plusieurs propositions de mesures d'amélioration et de dispositifs de suivi, visant à limiter les impacts négatifs pour les salariés et à éviter que les inquiétudes légitimes exprimées aujourd'hui ne se traduisent demain par une perte de sens, de confiance et de motivation.

- ✓ Les modalités du télétravail
- ✓ L'aménagement des postes
- ✓ La prise en compte des postes aménagés
- ✓ La salle d'allaitement
- ✓ Les places de parkings et la circulation sur le site

L'analyse de la CFE-CGC Orange

Les élus CFE-CGC ont obtenu que la Direction vienne nous faire un point d'étape à plus de 6 mois puis un retour d'expérience au bout d'1 an d'installation. Nous restons vigilants et soucieux de vos conditions de travail.

VOS REPRESENTANTS CFE-CGC ORANGE

Élus CSE :
Hassan BENAZIZI 06 82 57 38 79
Sandrine MATARESE 06 80 23 10 57
Laurent HERVE 06 08 24 00 13
Marie-Hélène AGIS 06 82 32 67 41
Sylvain BESSE 06 08 81 95 46
Nathalie BOUCHON 06 48 89 97 66

Arnaud RESILLOT 06 30 52 22 96
Carole LECLERC 06 40 51 79 85
William GROSSET 06 40 41 93 92
Sonia FERRADJ 06 77 61 59 37
Fabrice NEGRE 06 07 37 12 97
Nadine GUGLIELMI 07 86 30 93 94

Commissions CSE : Egalité pro : Claire LHYGONAUD
Emploi Formation : Nathalie LESCURIER
Commission Handicap : Christine RICHET
Commission ASC : Bertrand GIFFARD
Commission Restauration : Claire LHYGONAUD
Commission des marchés : Sandrine SEBIANE MATARESE
Projets Economie Evolution des marchés : Thierry LARUE
Représentant syndical : Philippe KERGUIGNAS



CHOISISSEZ
CEUX QUI
AGISSENT !

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
[url page web de l'établissement]

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECGC

